

Le p'tit Taillebourgeois

Mai 2024



Bulletin municipal n° 113

Site internet : taillebourg17.fr

Directeur de publication - DAO : Pierre TEXIER

Commission du Bulletin Municipal :

Giliane BROOME, Christine TEXIER, Laurence WEILL dit MOREY, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAU,
Daniel ARROYO-BISHOP, Pierre TEXIER.

Photographies : équipe municipale, commissions municipales, associations, J-F WEILL dit MOREY

SOMMAIRE :

Editorial de monsieur le Maire :	page	3-5
Au fil de la vie :	page	3
Vie municipale :	pages	6-10
Patrimoine :	pages	11-15
La nature dans tous ses états :	pages	16-17
Vie associative :	pages	18-22
Informations générales :	page	23-24
Délibérations importantes :	pages	25-29
Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services :	pages	30-31

Compte tenu des nombreux ordres du jour des réunions, nous ne pouvons pas tout publier dans ce bulletin. Comme évoqué dans le numéro 106, nous ne publions que les décisions les plus importantes du conseil municipal.

Nous rappelons que les délibérations et comptes-rendus du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la municipalité et sur demande, au secrétariat.

Les associations ou collaborateurs sont informés qu'ils ont l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et qu'ils ont notamment bien vérifié les autorisations des droits à l'image et de droits d'auteur

imprimé par Primus-Print

Le mot du Maire :

Dans le contexte des prochaines élections Européennes, je m'abstiendrais de tout commentaire ou observation sur la vie publique en générale.

Concernant la vie municipale:

- un exemple des nombreux courriers (page 04), transmis aux intéressés à la suite de remarques faites par les administré(e)s ou par les membres du conseil municipal.

Dans ce cas précis de sécurité routière et comme vous pourrez en prendre connaissance dans le courrier-réponse, les services du département nous rappellent que le maire n'a pas le pouvoir d'action sur la structure même des routes départementales et qu'ils sont les seuls décideurs.

- des demandes répétées concernant des problèmes d'éclairage public . Eclairage public qui est en pleine mutation (horloges automatiques commandées par logiciel) et sur lequel nous n'avons pas toute la maîtrise (SDEER, éclairage qui reste allumé toute la nuit ou plus tard par rapport à d'autres sites, etc, etc..). Même si il n'est pas souhaitable qu'il y est une consommation inutile d'énergie, nous n'attachons pas la même vigilance à ces dysfonctionnements que pour les fuites d'eau potable au regard de la dépense des dits éclairages publics (pour exemple, page 05, la facture de consommation d'un mois pour un village type de la commune est de: 5.82€.....).

Donc, désolé de ne pas répondre du tac au tac aux multiples sollicitations, mais je plaide en faveur d'un maire, d'un premier adjoint et des membres du Sivos qui se concentrent, en tout premier lieu et sur des journées complètes à négocier et optimiser les coûts et faire des économies avec les entreprises sélectionnées pour le projet "Ecole" (près de 400 000 € d'économie sur la 1ère phase de négociation).

- une très récente journée passée avec notre géomètre à "rétablir" les emprises du domaine public du côté de la rue de la gare m'a fait entendre une nouvelle "Fake News": Le maire veut interdire la pêche dans l'étang !

Non, le Maire veut juste rétablir les limites du domaine public dans le cadre d'un futur "cheminement doux" qui partirait de la place de la gare vers les bords de Charente en passant en contrebas de la départementale aux abords de l'étang, puis sous le pont de la Charente en longeant la rivière.

Une possibilité de places de parking pour les personnes qui souhaiteraient passer quelques heures à Taillebourg. Le projet comporte toutefois quelques difficultés en ce qui concerne l'imbroglio du découpage des parcelles dans ce secteur (privés, SNCF, Département, CA de la Rochelle).

J'invite les citoyennes et les citoyens à aller voter pour les élections européennes.

Bel été à toutes et à tous, avec de belles manifestations en perspective cette année encore.

Le Maire

Au fil de la vie:

Décès

SIRE Christiane, Thérèse née BIRON le 17/02/2024

GENEAU Cyril, Jean-Claude le 05/05/2024

Le mot du Maire : Annexes



Monsieur le Directeur Territorial
SNCF Réseau,
 17 Rue Cabanis,
 CS 61926,
 33081 Bordeaux Cedex

Taillebourg, le 18 Septembre 2023

Objet : Déficit d'entretien d'arbres dangereux-Dangerosité PN 236

Monsieur le Directeur Territorial,

Je me permets de signaler une nouvelle fois (déjà évoqué avec un agent à l'occasion d'un très récent accident de la route près de la voie ferrée, photo 01, juin 2023), la dangerosité d'un groupe d'arbres positionnés sur le domaine SNCF et dont un s'est effondré sur la départementale au niveau du PN 236, à l'occasion du fort coup de vent survenu le dimanche 17 Septembre dans l'après-midi (photos 02 et 03).
 Les élus ont eux-mêmes géré l'évacuation de la chaussée.

Nous profitons de ce courrier pour alerter une nouvelle fois sur la fréquence trop élevée des accidents au niveau de ce point de circulation (croisement des départementales et passage à niveau 236), dont certains ont sans doute frôlé la catastrophe (véhicules accidentés se retrouvant au niveau la voie ferrée).

Il appartient aux professionnels impliqués (voie ferrée + routes départementales) de proposer des alternatives d'aménagement avant la survenue d'accidents plus graves.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le Directeur Territorial, nos salutations respectueuses.

Pierre TEXIER,
 Maire de Taillebourg



Copie : Monsieur le gestionnaire du domaine public, DED de Saint-Jean-d'Angély



La Rochelle, le 19 MAI 2024

Monsieur Pierre TEXIER
Maire de Taillebourg
 2 Place du Marché
 17350 TAILLEBOURG

Direction des Infrastructures
 Agence Territoriale de St-Jean d'Angély
 1, avenue André Béron
 17400 St-Jean d'Angély
 Affaires suite par : P. REGNAULT
 Tél. : 05 46 99 29 03
 Email : pierre.regnault@charente-maritime.fr

Objet : Route Départementale n° 127 et n° 114 – Arbre dangereux – Taillebourg

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé une copie d'un courrier que vous avez envoyé à Monsieur le Directeur Territorial de SNCF Réseau le 18 septembre dernier, dans lequel vous évoquez la sécurité au croisement de la voie ferrée (passage à niveau 236) et des Routes Départementales n° 127 et n° 114. Cela fait suite à plusieurs accidents survenus à cet endroit.

Une visite de sécurité contradictoire avec des représentants de la SNCF et de la Direction des Infrastructures du Département, organisée dans le cadre d'une démarche nationale engagée par le gouvernement pour améliorer la sécurité aux passages à niveau, n'a fait apparaître aucun défaut de signalisation ou d'équipements des voies routières et de la voie ferrée. Les visites périodiques menées depuis régulièrement par nos équipes dans le cadre de la surveillance du réseau, permettent de garantir le maintien de la signalisation en place.

Par ailleurs, vous avez placé la Route Départementale n° 127 en agglomération, limitant ainsi à 50 km/h la vitesse des usagers sur cette route.

Dans ces conditions, la configuration des lieux générant une attention particulière chez l'utilisateur, le Département n'envisage pas de modifier la configuration actuelle du carrefour.

Espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente
 Pour le Président du Département
 Le Vice-président
Gérard PONI

Département de la Charente-Maritime
 4, rue Raymond de la Roche-Beaucourt - 17100 COGNAC - 1 90 90 14 00 (numéro vert)
 N. 05 46 91 22 00 - @ 46@charente-maritime.fr
 charente-maritime.fr



LE BOURON - EP

Détail de votre facturation par site du 10/05/2024 n° 10199650953

Données client
Compteur Electricité Standard
N° de votre contrat : 201030001-115703
Site non agréé (tarif réglementaire)
Votre contrat est régi par l'article 110 de l'annexe I de la loi n° 2005-292 du 15 Mars 2005 relative aux droits des consommateurs
Date de début de validité : 01/01/2025
Date de fin de validité : 31/12/2025
Nom du client : LE BOURON - EP

Données Point de Livraison
LE BOURON/WHERE TALLEBOURG NEL 17250 TALLEBOURG
Sur Achèvement Electricité : 105030339166
Groupe : BATTIMENT COMMUNAUX + EP
Code d'opération : T8-Exchange public

Evolution de la consommation facturée en kWh



Volonté de kWh (à adapter en euros)

■ Indiqué

Table with columns: Total EDF Electricité (2.23 € HT), Consommation (HT) (2.20 € HT), Déductions (0.03 € HT), Services (0.00 € HT), Total Hors TVA pour ce site (2.23 € HT), TVA (0.00 € HT), Total TTC (2.23 € TTC).

Table with columns: Total Hors TVA pour ce site (2.23 € HT), TVA (0.00 € HT), Total TTC (2.23 € TTC), Récapitulatif de la consommation par site.

Données de comptage
Coefficient de comptage : 270
Type de compteur : Compteur Linky
Actuellement en service : Oui
Prévision de consommation annuelle (kWh) : 2123

Les prochaines étapes : Procédure de raccordement à l'Énergie
N° de dossier : 202410010204

Facture du 10/05/2024 n° 10199650953
Récapitulatif de votre facture

Summary table showing Total Electricité (HT) 2.46 €, Total Hors TVA 4.69 €, Total TTC facturés sur la période 5.02 €.

Montants de TVA des livraisons facturées

Notes explaining the VAT breakdown, including references to French tax laws (articles 205, 210A, 263bis, 263c) and the calculation of the total tax amount.

Vie municipale

8 Mars 2024, visite conjointe du Préfet, de la Sous-Préfète et de la Présidente du Département pendant les inondations.



Phase annuelle de coupe, d'élagage et de rognage des arbres dangereux dans le Parc



Sécurité des cours d'école, des zones de visite et des installations estivales:
vérification des piezos (mesure la pression des liquides) et réalisations de sondages géotechniques





Les derniers travaux de réfection de la Cantine scolaire dans la Maison du Parc (peintures, nettoyage, etc...) sont assurés par des membres du Sivos et de l'Association des Baladins .

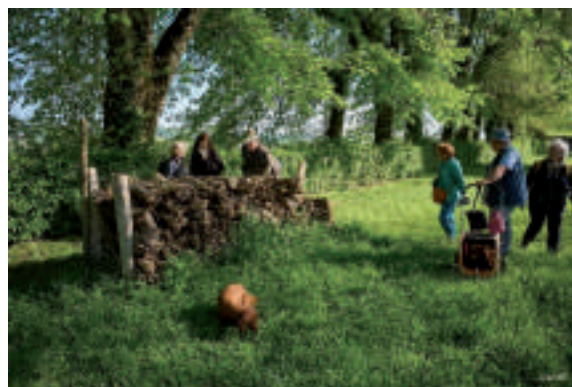


COMMISSION PATRIMOINE PAYSAGER

Une visite des refuges LPO de la commune de Taillebourg le dimanche 14 avril de 9h à 13h

Sous un grand soleil avec à peine un peu de brume en début de matinée, des membres du groupe LPO de Saintes accompagnés par moi-même se sont retrouvés à l'entrée du Refuge LPO du Château de Taillebourg. Accueillis par de nombreux chants dès l'arrivée dans l'allée, la visite a commencé par un point d'écoute et de repérage visuel, au niveau du Pont Dormant. Un **rouge gorge** déroulait son chant mélancolique tout en haut d'un arbre mort, accompagné de près par un **rouge-queue à front blanc**, leur observation était aisée et a duré. Trois **hirondelles rustiques** sont sorties d'une ouverture du château. Promesse de nidification ? Affaire à suivre...

Ensuite la visite s'est poursuivie entre les allées entre les buis et les espaces plus ouverts. **La chouette effraie** ne nous a pas fait le plaisir de nous attendre en face de la tour où elle a eu ses habitudes la semaine précédente. Pas de pics non plus, seulement les trous dans les arbres, pas de mouvement autour des nichoirs qui leur sont attribués. Par contre de nombreux passereaux habituels du lieu, **rouge-queue noir, serin cini, merle noir, mésange bleues et charbonnières, rouge-gorge, pinson des arbres, chardonneret élégant, verdier, grive musicienne** etc. soit une vingtaine.



Depuis la terrasse, nous avons aperçu deux **cigognes** en recherche de nourriture, un vol d'une douzaine de **cormorans** en formation linéaire qui filait vers l'aval de la Charente, un **milan noir** et pataugeant dans la rive encore inondée, une **aigrette garzette**. A nos pieds, nous découvrons un tapis d'**Erodium musqué** ras en raison d'une coupe récente. Puis nous sommes descendus vers le jardin de Marie de Valois et la traversée du verger entre les herbes, graminées, déjà hautes de la gestion différenciée nous ont permis d'entrevoir divers papillons et demoiselles.

Le mélange du patrimoine bâti et naturel a pris un peu le pas, parfois, sur la recherche des habitants ailés. Mais à Taillebourg, c'est un ensemble.

Nous sommes descendus par le verger pour rejoindre par les bords de Charente, le Refuge de la Rutelière ... Tous les passereaux entendus et vus au château, étaient présents là-aussi ainsi que **les pies, les étourneaux sansonnet et la bouscarle de Cetti**. Malheureusement, pas de martin-pêcheur ni de piverts en train de pâturer. On s'est un peu attardé autour des gîtes à chauve-souris pour expliquer la fabrication.

Deux familles avaient passé la nuit au Camping-car Park et l'ont trouvé très accueillant et formidablement bien placé.

Pour finir, un moment de convivialité a réuni tout le monde.

Un grand merci à Jean-Christophe pour ses photos.

Une sortie orchidées sauvages sur le site de Court Si Peut

Mercredi 15 mai, à 9h30, un petit groupe de personnes s'est retrouvé en présence de Jean-Claude Quéré, spécialiste des orchidées sur le site de Court si peut.

Après avoir constaté un nouveau dépôt de déchets végétaux et pots de fleurs, nous avons suivi le chemin blanc pour observer les trois types de végétation en présence : la prairie calcaire à valoriser en bas de parcelle de prairie, le petit bois sur terrain sec, la mégaphorbiaie (prairie dense de roseaux et de hautes plantes herbacées située en zone alluviale) le long du Brandet et une parcelle labourée et semée.



Ce bas de parcelle est, lorsqu'il n'est pas envahi par les dépôts sauvages (même de déchets végétaux), une zone tout à fait propice aux orchidées. Ces zones appauvries et dépolluées nous ont permis d'observer ophrys mouche, ophrys passionis, ophrys abeille, orchis pyramidal, orchis bouc, et l'orchis homme pendu.

Petite explication : Les ophrys ont des fleurs séparées et réparties le long de la hampe, un labelle dépourvu d'éperon et ressemblent plus ou moins à un insecte.



Ophrys mouche



Orchis bouc



Orchis pyramidal



Orchis homme pendu

A l'orée du petit bois ainsi que dans le sous-bois, les fameuses *Limodorum trautmanianum* terminent leur floraison. Une trentaine de pieds a été recensé par M Quéré.



Limodorum trautmanianum est une orchidée méditerranéenne-atlantique dont les fleurs présentent une morphologie complexe. C'est une plante sans chlorophylle, autoféconde et qui forme des « ronds de sorcière ». Elle est rare en Poitou-Charentes. Donc à protéger en favorisant ses sites d'implantation dont Court si peut.

Cette variété d'orchidées sauvages explique les panneaux posés par la mairie afin que chacun puisse observer ces plantes et ne pas polluer par des dépôts végétaux et pire.



Panneau d'information

Déchets végétaux récents

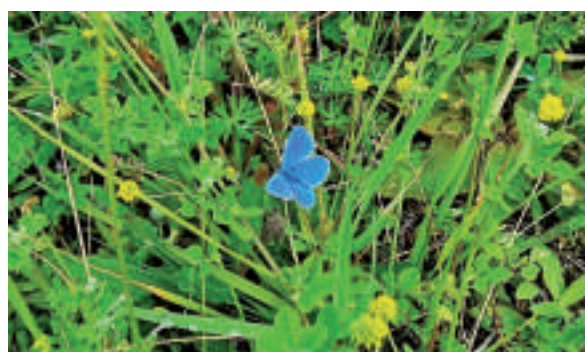
Zone pauvre et hors pollution

Hormis les orchidées, nous avons observé, entre autres, la biscutelle de Guillon, la globulaire, le lotier, le dompte-venin, le lin officinal sur le haut de la partie « carrière ».

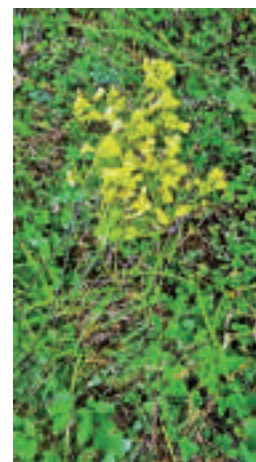
Belle sortie à renouveler à différentes périodes et notamment sous le soleil !



Dompte venin



Papillon azuré sur lotier



Biscutelle de Guillon



Troisième crue de la Charente le 3 mars 2024. Vue panoramique prise du haut de la Tou

Journées européennes du Patrimoine 2024

Samedi 21 et le dimanche 22 septembre

Les thèmes de la 41^e édition des JEP, sont le "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et le "Patrimoine maritime". Taillebourg a été depuis son origine un lieu de passage par voie fluviale ou terrestre, traversé par des voies romaines et des chemins médiévaux. Un des principaux itinéraires au Moyen Âge était la « Via Turonensis » ou voie de Tours, empruntée par les pèlerins à destination de Saint-Jacques de Compostelle.

L'exposition « Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Nouvelle-Aquitaine » sera présentée aux salles voûtées lors des journées du Patrimoine. 16 panneaux réalisés par la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'Agence française des chemins de Compostelle, montrent l'histoire et la légende de saint Jacques, l'essor du pèlerinage compostellan, ainsi que de nombreux éléments du patrimoine qui jalonnent le parcours des « cheminants ».



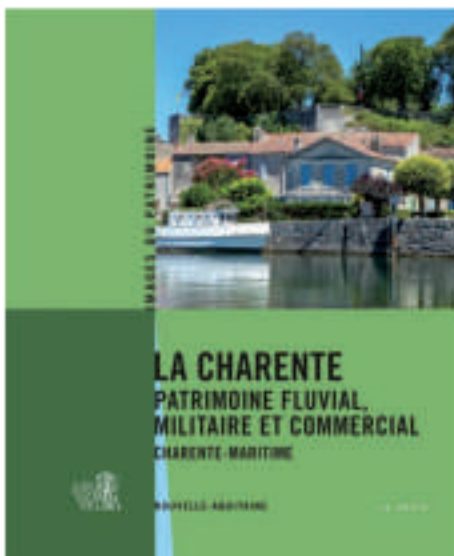
Le programme et les horaires définitifs des JEP 2024 seront disponibles sur le site Internet de la Mairie début septembre.

Le dimanche 22 septembre aura lieu également la brocante de Taillebourg sur l'esplanade du château.





Pr Saint-Louis, pont Boyard à gauche et Port-d'Envaux à droite (photo D.Arroyo-Bishop)



« La Charente, patrimoine fluvial, militaire et commercial »

Lors de cette conférence, Pascale Moisson, chercheuse au service du Patrimoine et de l'Inventaire, a présenté les résultats de l'inventaire du patrimoine lié à l'eau dans la vallée de la Charente, mené entre 2016 et 2021. Cette étude a mis en lumière et en relation des éléments patrimoniaux témoins de l'histoire politique, économique et culturelle de ce territoire. Elle s'est achevée par la publication en 2023 de « La Charente, patrimoine fluvial, militaire et commercial » dans la collection des Images du patrimoine.

« La Charente, patrimoine fluvial, militaire et commercial », Pascale Moisson ; Gilles Beauvarlet (photogr.), Christian Rome (photogr.) et al. 25€

A la recherche de Saint Louis

Le 8 mars 2024, une équipe technique un peu particulière est venue filmer le site du château de Taillebourg. HM Télévision, est composée par les sœurs de la communauté des Servantes du Foyer de la Mère à Santander (Espagne) qui ont déjà réalisé plusieurs documentaires sur les saints du Moyen Âge. Son nouveau projet a comme sujet Louis IX, Saint Louis, roi de France. A cette fin, l'équipe voyage en France pour enregistrer les lieux les plus significatifs de la vie de Saint Louis, dont Taillebourg, où Louis IX a séjourné en juillet 1242 lors de la fameuse « Bataille de Taillebourg », peinte au XIX^e siècle par Delacroix et exposée aujourd'hui au château de Versailles.



(photo D.Arroyo-Bishop)

La nature dans tous ses états





Les champs, route de la Vergne photo P. TEXIER

Vie associative



AAPPMA

Association Agréée de Pêche et de Protection du
Milieu Aquatique
La Gaule Charentaise

Bonjour à toutes et tous,

Enfin le beau temps revient ! La pêche aux carnassiers est ouverte, tout va presque bien !

Petit retour sur nos activités :

Le vendredi 2 février nous avons tenu notre Assemblée Générale dans la salle municipale de Taillebourg. Moment très convivial avec une quinzaine de personnes présentes, dont un représentant de la fédération et M le maire de Saint Vaize qui est aussi membre actif de notre AAPPMA. Merci aux personnes qui se sont déplacées.

Le dimanche 7 avril comme prévu précédemment, nous avons organisé notre 2ème « Bourse Matériel de Pêche » à Saint Vaize. Cette année, n' étant pas sûr du temps, nous avons préféré qu'elle se tienne dans la salle municipale.

Sept exposants se sont inscrits avec des métrages allant de 3 à 10 Mètres, beaucoup de visiteurs tout au long de la journée, qui ne sont pas repartis les mains vides.

Chacun a pu se restaurer et/ou se poser autour d'un verre. Les exposants sont repartis satisfaits de leur journée et nous ont remerciés pour notre accueil chaleureux et bienveillant. Merci à tout le monde pour cette journée très agréable ainsi qu'à la municipalité et secrétaires de Saint Vaize.

Rendez vous l' année prochaine pour la 3ème édition, en espérant que nous puissions la faire en extérieur, plus en adéquation avec notre activité !!



Le samedi 4 mai, journée découverte pêche à la truite. Ce fut la journée la plus, comment dire, la plus exécrationnelle que nous avons pu avoir au fil des ans pour cette animation réservée aux jeunes et femmes !

Malgré tout, 9 jeunes et même très jeunes se sont déplacés pour venir nous rejoindre autour de l'étang dit « Charrier ».

Un grand merci à Hugo, Lucas, Émile, Mao, Lya, Tiyam, Alban et 2 autres jeunes dont j'ai oublié le prénom.

Merci aussi à Monsieur Charrier pour le prêt de son terrain aux fins d'y installer nos tivolis et garer les véhicules, et surtout qui a permis à une personne handicapée d'accéder au site plus facilement.

Mais franchement quand aurons-nous une belle journée comme celle-ci pour les jeunes !!!!



Le dimanche 2 juin, fête de la pêche ! Cette année, elle se fera au pré-valade sur la commune de Port d'Envaux et ce, en même temps que leur brocante.

Notre animation, pêche de l'alose, habituellement sur les quais de Taillebourg, se tiendra cette journée avec la participation de EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin Charente). Merci à eux pour l'intérêt porté à notre association.

Nous vous souhaitons une bonne saison de pêche et merci à tous les pêcheurs qui prennent leur carte sur notre territoire.

Au plaisir de vous rencontrer au bord de l'eau

Contact: www.lagaulecharentaise17.fr lagaulecharentaise@gmail.com
www.facebook.com/lagaulecharentaise Tél : 06 62 28 25 18

LE PARI...DRAKKAR

Salutations, amis Carolingiens !

La nouvelle vient de tomber. Toute une armada de drakkars vikings fend les flots en direction de Taillebourg, prête à envahir nos paisibles terres. Date d'arrivée ? Du 25 au 29 juillet 2024.

Un premier équipage est venu en reconnaissance le week-end du 4 et 5 mai, peut-être les avez-vous croisés dans les rues ? Ils étaient au moins 60 vikings et carolingiens à s'affronter sur le terrain du ski nautique sous un temps pluvieux, mais les valeureux n'ont rien lâché et l'envahisseur est retourné chez lui... Pour l'instant...

Désormais, il est certain que les Vikings seront de retour fin juillet 2024... Plus remontés que jamais !

Durant ces jours de tumultes et de festivités, la fureur des Vikings se mêlera à la bravoure des Carolingiens. Dans la douve du château de Taillebourg, vous serez plongés au cœur des invasions du Nord. Préparez vos esprits et affûtez vos armes pour défendre Taillebourg contre l'invasion viking !

Que notre Roi, Robert le Pieux, nous vienne en aide !

Un merci tout particulier au ski nautique et à Roger pour son aide précieuse et pour nous avoir autorisé à réaliser le tournage sur son terrain. Un grand merci également aux couturières et costumières, aux accessoiristes, au réalisateur et à toutes les personnes qui ont permis que cette journée se déroule sans accros !


Cette année, les redoutables Vikings de la troupe des **Ours d'Alfadir**, originaire de Poitiers, se joindront « avec la collaboration financière de la municipalité de Taillebourg » aux festivités les après-midis de spectacle, offrant des démonstrations impressionnantes de leurs équipements et techniques de combat, de leurs traditions artisanales et de leur culture. De nombreuses animations et reconstitutions historiques vous attendent pour découvrir la vie de ces guerriers nordiques.

Le point d'orgue de chaque journée, à 22h00 : un spectacle historique illuminera la nuit, faisant revivre les attaques des Vikings contre notre vaillant village !

Enfin, nous ne pouvons pas terminer cet article sans annoncer que notre spectacle est de nouveau labellisé Sites en Scène ! Cette reconnaissance souligne le travail acharné de l'ensemble de nos bénévoles, en particulier du conseil d'administration, qui œuvre toute l'année pour transporter les spectateurs dans le temps et permettre à chaque baladin de s'épanouir.

Suivez l'actualité sur nos réseaux pour ne manquer aucune info.

Suivez l'actualité sur nos réseaux pour ne manquer aucune info :



taillebourg@comtedetaillebourg.fr
Les baladins du comté de Taillebourg
Baladins de Taillebourg

07.62.28.44.91
taillebourgcomtedetaillebourg@gmail.com



TAILLEBOURG



LE PARI... DRAKKAR

25, 26, 27, 28, 29 JUILLET 2024, 22H

- DØVE DU CHÂTEAU -

SPECTACLE NOCTURNE

réalisé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Tarifs spectacle : Adulte 13€ / Enfant jusqu'à 12 ans 7€

Réservations conseillées - Renseignements & Contact : resa.bct@gmail.com / 07.82.39.44.91

Restauration sur place (avec ou sans spectacle) / Parc en ouverture libre jusqu'à 21h30



GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

A partir du 27 Mai les cours du lundi retrouvent la salle des fêtes de Taillebourg : 10h15 à 11h15.

Quant aux cours du Vendredi , eux, continueront à la salle des fêtes d'Annepont : 10h à 11h.



L'association propose dorénavant deux cours par semaine pour un unique forfait :

- lundi 10h15 à 11h15 à la salle des fêtes de Taillebourg avec Nathalie.
- Vendredi 10h à 11 h à la salle des fêtes d'Annepont avec Françoise.



Après l'arrêt estival les cours reprendront en septembre ;
Taillebourg le 9 septembre
Annepont le 13 septembre

Un cours d'essai gratuit

L'association envisage de proposer une voire deux sorties d'une journée pour la saison 2024/2025. La première concernerait le mascaret à Vayres (33) , un phénomène spectaculaire.

Renseignements 06 06 94 59 49



IL EXISTE UN SAPEUR-POMPIER EN CHACUN DE NOUS !



Révéléz-vous, devenez sapeur-pompier !

Rejoignez le centre de secours de Saint-Savinien

SAINT-SAVINIEN



520

INTERVENTIONS
EN 2023



23

SAPEURS-POMPIERS



20%

FEMMES



80%

HOMMES

Inutile d'être un grand sportif, encore moins un super héros, les valeurs nécessaires pour être sapeur-pompier sont présentes en chacun de nous : **la solidarité, l'entraide et l'altruisme.**

Jeune ou moins jeune, peintre, comptable, bibliothécaire ou buraliste, les sapeurs-pompiers volontaires ont tous un point commun : **ils donnent de leur temps pour secourir les autres.**

Le centre de secours de Saint-Savinien cherche à renforcer ses rangs, si vous avez l'esprit d'équipe, si vous êtes dynamique, si vous souhaitez être utile et donner un sens à votre engagement, venez nous rejoindre et devenez sapeur-pompier volontaire à Saint-Savinien.

UN CENTRE TRÈS UNIS COMPOSÉ D'UNE AMICALE TRÈS ACTIVE : elle organise différentes festivités, mais elle a aussi en charge d'entretenir la cohésion du groupe tout au long de l'année.

CONTACT :

Ltn Jean-Luc MICHAUD, 06 71 90 73 91 - chef-cs-saint-savinien@sdis17.fr
sdis17.fr

Le site de diffusion TNT de Taillebourg sera déplacé le 25 juin prochain depuis la maison du Parc du Château vers une antenne sur le Stade de Foot.

Cette opération provoquera une courte coupure du service mais ne nécessitera pas, en principe, de relancer une recherche automatique des chaînes pour retrouver l'ensemble de vos programmes.

Néanmoins, en cas de dysfonctionnement, nous invitons les téléspectateurs à effectuer cette opération et, en cas de difficultés persistantes, à se rapprocher de leur antenniste, pour une éventuelle réorientation de leur antenne vers le nouveau site.

Sociétés identifiées à proximité de Taillebourg :

Pro&Cie Ets Fournat, Centre commercial, 11 fond Boulet, 17350 Saint Savinien

Sté Cheron, 3 allée Trémières, 17100 Saint Vaize

Coop Atlantique, 3 rue Docteur Jean, 17100 Saintes

Avis

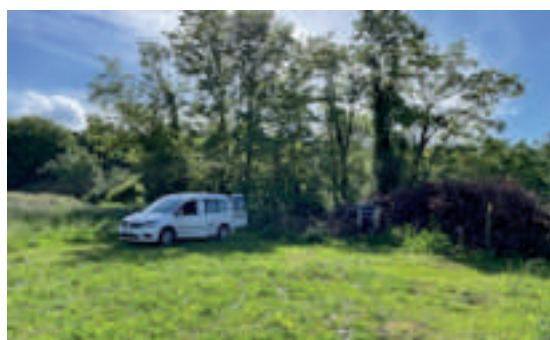
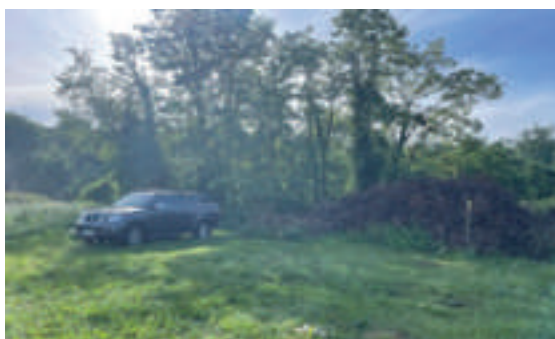
Mise en place d'une zone de collecte de déchets verts sur la commune de Taillebourg.

A compter du Samedi 18 Mai et jusqu'à l'Automne (suivant fréquentation), la municipalité met en place un service de collecte de déchets verts.

La réception se fera, par un agent, sur le site du terrain de foot, tous les premier et troisième Samedi du Mois (9h à 12h).

Il sera demandé le lieu de résidence et enregistré le numéro de plaque d'immatriculation.

Suivant la fréquentation et les volumes à traiter, il sera ensuite proposé aux administré(e)s des dates pour récupérer du broyat.



Délibérations importantes du conseil municipal

AR Prefecture
7-211704366-20240229-2023_04-DE
çu le 04/03/2024

AR Prefecture
017-211704366-20240229-2023_04-DE
Reçu le 04/03/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice : 13	
Présents : 10	
Absents : 3	
Nombre de suffrages exprimés : 11	
Pour : 11	
Contre : 0	
Abstention : 0	
Date de convocation : 24-02-2024	
DEL 2024-04	

Séance du 29 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXIER Pierre.

Étaient présents : Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Gérard GALLAIS, Guillaume COVEA RODRIGUEZ, Jean-Noël FLEURO, Daniel ARROYO BISHOP, Sylvie ALBERT, Claire FAYREAU, Gillian BRODOME

Absents excusés : Thomas TAVERNIER a donné pouvoir à Gérard GALLAIS, Ludovic FRABIE, Catherine SARRAZIN

A été nommée comme secrétaire de séance : Philippe GANTHY

Invité : Katia ROUET - Secrétaire de Mairie

OBJET : Redevance d'Occupation du Domaine Public

L'article L.2121-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (C.G.P.P.) dispose que toute occupation ou utilisation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance. Une occupation gratuite du domaine public ne peut donc être consentie hormis dans le cas précis suivant : « (...) l'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général. »

Pour satisfaire à cette obligation découlant des autorisations délivrées, il convient donc de créer de nouveaux tarifs en matière d'occupation du domaine public.

Monsieur le Maire démande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la création de tarifs et redevances d'occupation du domaine public tenant compte des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation.

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,
- Le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L.2122-1 et suivants,
- La grille tarifaire présentée ci-après,

Grille tarifaire	1 500 euros
Feruit occupation domaine public	
Aucune proratisation ne sera effectuée.	

Le montant de la redevance est valable pour la période du 1^{er} mars au 31 octobre de chaque année.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Le montant de la redevance est de 25 euros. Pour les marchands ambulants, le montant de la redevance est pour l'année (1^{er} janvier au 31 décembre) et ne sera pas proratisé.

CONSIDERANT :

- Que toute occupation ou utilisation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance,
- Que la grille de tarifs et redevances doit être précisée et complétée pour répondre à l'ensemble des demandes présentées à la Commune et tenir compte des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation,

APRES EN AVOIR DISCUTE :

1- autorise la création de nouveaux tarifs et redevances d'occupation du domaine public selon la grille tarifaire ci-dessous

Grille tarifaire

Feruit annuel occupation domaine public	1 500 euros
---	-------------

Le montant de la redevance est valable pour la période du 1^{er} mars au 31 octobre de chaque année. Aucune proratisation ne sera effectuée.

Pour les marchands ambulants, le montant de la redevance est de 25 euros. Le règlement de la redevance est pour l'année (1^{er} janvier au 31 décembre) et ne sera pas proratisé.

2- précise que les recettes en résultant seront imputées au chapitre 70.

Vote : Tous POUR

Ainsi délibéré les Jours, mois et an qui dessus
Ont signé au registre les membres présents.
Pour étoilé certifié authentique
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES
En séance : 12
Présents : 10
Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Date de consultation : 25-02-2024

DEL 2024-09



Séance du 29 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXIER Pierre.

Étaient présents : Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Gérard GALLAIS, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Jean-Noël FLEGO, Daniel ARROYO BISHOP, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAU, Gillian BROOME.

Absents excusés : Thomas TAVERNIER et donné pouvoir à Gérard GALLAIS, Ludovic ERABLE, Catherine SARRAZIN

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Philippe GANTHY

Invité(e) : Katia ROUET - Secrétaire de Mairie

OBJET : Plan de financement Travaux Sécurisation Remparts - Phase 1

Moniteur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à un échange avec les services de la DIRAC, une demande de subvention a été déposée concernant les travaux de sécurisation des remparts - phase 1.

Les services de l'Etat ont également été saisis afin que la Commune puisse bénéficier de la dérogation autorisant une participation financière des partenaires (État, Région, Département) supplémentaires à 80%.

Moniteur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de valider le plan de financement ci-après

Plan de financement prévisionnel				
Finances	Subside en euros	Sur subvention	Mandat HT	Taux d'intérêt
Etat	Subside	62 220,31 €	24 898,32 €	40,00%
Conseil Régional	Subside	62 220,31 €	0,00 €	0,00%
Conseil Départemental	Subside	62 220,31 €	24 898,32 €	40,00%
Sous-total			29 204,23 €	
Autofinancement			3 196,07 €	
COTE HT			62 220,31 €	

Le présent délibération peut être lue(e) d'un moment quelconque devant le bureau administratif de l'édifice dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification au de publication.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal

- Valident le plan de financement
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

Vote : Tous POUR

Ainsi délibéré les jours, mois et en que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXIER



La présente délibération peut être lue(e) d'un moment quelconque devant le bureau administratif de l'édifice dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification au de publication.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 février 2024

Table with 2 columns: NOMBRE DE MEMBRES (Présents: 13, Absents: 3) and Date de convocation (29-02-2024)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt neuf février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXIER Pierre.

Étaient présents : Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Gérard GALLAIS, Guillaume RODRIGUEZ, Daniel ARROYO BISHOP, Jean-Noël FLEGERO, Daniel ARROYO BISHOP, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAU, Gillian BRICOME

Absents excusés : Thomas TAVERNIER a donné pouvoir à Gérard GALLAIS, Ludovic ERABLE, Catherine SARRAZIN

A été nommé comme secrétaire de séance : Philippe GANTHY

Invitée : Katia ROUET - Secrétaire de Mairie

OBJET : Division de la parcelle communale D131

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal

Considérant le litas sur la parcelle D131 dont le relevé cadastral laisse apparaître que ladite parcelle est en contiguïté avec la SEMIS.

Considérant que la SEMIS nous a fait savoir que le garage sis sur ladite parcelle était de la compétence de la Commune (mail du 08 décembre 2023).

Considérant que ledit garage est livré à un litier par la Commune pour une somme sous-évaluée de 45 € par mois.

Considérant qu'il existe un litige sur l'assurance, la mise en conformité et l'entretien de ce garage en tant qu'insurable.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour effectuer une division de la parcelle D131 pour un projet de vente du garage après l'affectation d'un numéro cadastral au dit garage.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal

- Autorisent Monsieur le Maire à entamer toutes les démarches concernant la division de la parcelle D131 et le projet de vente du garage.

Voté : Tous POUR

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Faut à Taillebourg Le Maire, Pierre TEXIER

La présente délibération peut être l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux par dépôt de recours auprès du compteur de saisine de modifications ou de publications.



Séance du 04 avril 2024

Le jeudi vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre Texier

Étaient présents: Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Gérard GALLAIS, Guillaume COVELA, RODRIGUEZ, Daniel ARROYO BISHOP, Jean-Noël FLEGERO, Ludovic ERABLE, Claire FAVREAU

Présents: Sylvie ALBERT a donné pouvoir à Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Gillian BRICOME a donné pouvoir à Philippe GANTHY

Étaient absents: Catherine SARRAZIN, Thomas TAVERNIER

Étaient excusés:

Table with 2 columns: NOMBRES DE MEMBRES (Présents: 10, Absents: 0) and Date de la convocation (28 mars 2024)

Aux vœux exprimés après avoir entendu les observations de Monsieur le Maire sur le compte administratif de l'exercice 2023 et après avoir les comptes administratifs 2023. Sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur GALLAIS, le Conseil Municipal de Taillebourg

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Maire sur le compte administratif 2023, Monsieur GANTHY présente le compte administratif 2023. Sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur GALLAIS, le Conseil Municipal de Taillebourg

Table with 2 columns: Dépenses (Prévu, Réalisé, Reste à réaliser) and Fonctionnement (Prévu, Réalisé, Reste à réaliser)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Le Maire s'étant retiré lors du vote. Ont signé Le Maire et les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Faut à Taillebourg

(HO) secrétaire de séance

Signature of the Secretary of the Meeting

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13
Présents : 9
Absents : 4

Nombre de suffrages exprimés : 11
Contre : 10
Abstention : 1

Date de consultation :
28-03-2024

DEL 2024-17

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXIER Pierre.

Étaient présents : Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Fabrice GRILLOT, Ghislain GALLAIS, Guillaume COVELA, Ludovic ERABLE, Daniel ARROYO BISHOP, Jean-Noël FLEBO, Ludovic ERABLE, Claire FAVREAU.

Absents excusés : Sylvie ALBERT a donné pouvoir à Guillaume COVELA, RODRIGUEZ, Ghislain BROOME a donné pouvoir à Philippe GANTHY, Catherine SARRAZIN, Thomas TAVERNIER.

A été nommé comme secrétaire de séance : Claire FAVREAU.

Invitée : Karis ROUET – Secrétaire de Mairie

OBJET : Vote des taux d'imposition – Etat 7259

Monsieur le maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales appliquées sur la commune.

Taux d'imposition communaux 2022	Taux d'imposition communaux 2023
Taxe d'habitation	/
Taxe foncière (tâd)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Après en avoir délibéré, la majorité des membres du conseil municipal est favorable à un maintien du taux communal pour la taxe foncière bâti et à un maintien du taux pour la taxe foncière non bâti, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale sera lui le même que les années précédentes par conséquent, le conseil municipal décide d'adopter pour 2024 les taux suivants :

Taux d'imposition communaux 2024	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,13
Taxe foncière (tâd)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé et réglés les membres présents.

Fait à Taillebourg, Le Maire, Pierre TEXIER

Vote : 1 Contre M. Gallais, 10 Pour

La présente délibération peut être lue en tout moment conformément à l'article 10 de la loi n° 2021-108 du 27 janvier 2021 relative à la transparence de l'information administrative, ainsi qu'à la loi n° 2019-1281 du 22 décembre 2019 relative à la lutte contre la fraude et au renseignement financier.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAILLEBOURG

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Étaient présents :

Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Fabrice GRILLOT, Ghislain GALLAIS, Guillaume COVELA, RODRIGUEZ, Jean-Noël FLEBO, Daniel ARROYO BISHOP, Ludovic ERABLE, Claire FAVREAU.

Présent(e) :

Sylvie ALBERT a donné pouvoir à Guillaume COVELA, RODRIGUEZ, Ghislain BROOME a donné pouvoir à Philippe GANTHY.

Étaient absent(s) :

Thomas TAVERNIER, Catherine SARRAZIN.

Étaient excusé(s) :

Item de la commission : 25 mars 2024

Item du budget : / / /

Actes validés exécutoires après dépôt en Préfecture le / / /

AFFECTATION DES RESULTATS 2023
Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Pierre TEXIER, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le 04 avril 2024.

Considérant qu'il y a lieu de passer l'exercice budgétaire, sur l'affectation du résultat d'exercice de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat d'exercice de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 188 796,68
- un excédent reporté de : 132 004,91
- un excédent de fonctionnement cumulé de : 320 801,59
- un déficit d'investissement de : 188 000,00
- un déficit des autres à réaliser de : 24 846,48
- un solde de fonctionnement de : 188 186,10

DÉCIDE d'attribuer le résultat d'exercice de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	320 801,59
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (100%)	188 186,10
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (00%)	84 726,07
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (00%) : DÉFICIT	188 000,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire de Taillebourg et les(e) secrétaire(s) de séance. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Taillebourg

Maire de Taillebourg Pierre TEXIER

les(e) secrétaire(s) de séance



AR Prefecture

017-2117049661-20240404-061-202210E_01-DE
Reçu le 16/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAILLEBOURG

Séance du 04 avril 2024

L'un desu métre Vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre, prescrit par M. le Maire, dans le local municipal de ses séances, sous la présidence de Pierre TEBIER.

Étaient présents :

Pierre TEBIER, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Gérard GALLAIS, Guillaume COVELA, RODRIGUEZ, Daniel ARROYO BENOIT, Jean-Mari FLEGEO, Ludovic ETIABLE, Cécile FAVRENAUX.

Présent(s) :

Philippe ALBERT a donné procuration à Guillaume COVELA RODRIGUEZ, GERARD BROCARD a donné procuration à Philippe GANTHY.

Étaient excusé(s) :

Catherine SIBIRAZHA, Thomas TAVENNER.

Étaient excusé(s) :

Date de la convocation : 20 mars 2024

Date d'usage : / /

Actes rendus exécutoires après dépôt en Préfecture le / /

VOIE DU BUDGET PRIMITIF 2024

voies les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 464 135,50

Recettes : 488 685,41

Établissement

Dépenses : 868 842,54

Recettes : 888 542,54

Pour rappel, total budget :

Investissement	548 829,54	(dont 84 702,98 de DAP)
Dépenses	548 829,54	(dont 84 702,98 de DAP)
Établissement	888 542,54	(dont 0,00 de DAP)
Recettes	888 542,54	(dont 0,00 de DAP)

Actes délibérés les jours, mois et en que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) exécutant(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.

Fabrice Taillebourg

le(s) secrétaire(s) de séance

Le Maire Pierre TEBIER

AR Prefecture

017-211704366-20240404-2022_04_01-DE
Reçu le 16/04/2024

TAIIL-EBUUBIC - Principale - RP - 2024

V - ARBETTE ET SIGNATURES
ARBETTE ET SIGNATURES

Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOIES :

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Date de publication : 20/04/2024

Préparé par le Maire (S) :
A Taillebourg, le 16/04/2024

Objet de l'opération : Les membres l'Assemblée délibérante (voir le) la session (Ordinaire), dans sa session (Ordinaire) A Taillebourg, le 16/04/2024
Les membres de l'Assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante (voir le) la session (Ordinaire) (S) A Taillebourg, le 16/04/2024

Classé PARMIER	
Daniel ARROYO BENOIT	
Fabrice GUILLOT	
GERARD BROCARD a donné procuration à Philippe GANTHY	
Guillaume COVELA RODRIGUEZ	
Gérard GALLAIS	
Jean-Mari FLEGEO	
Ludovic ETIABLE	
Philippe GANTHY	
Pierre TEBIER	
Philippe ALBERT a donné procuration à Guillaume COVELA RODRIGUEZ	

Certifié exécutoire par le Maire (S), en vertu de la loi relative au professionnalisme, le / / et de la publication le / /

(L'absence de signature sur la présente délibération ne constitue pas un refus de signature...)
Préparé par le Maire (S), en vertu de la loi relative au professionnalisme, le / / et de la publication le / /
Certifié exécutoire par le Maire (S), en vertu de la loi relative au professionnalisme, le / / et de la publication le / /



Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services

Mairie :

2 Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 20 - contact@taillebourg17.fr
Site internet : <https://www.taillebourg17.fr>
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - Du mardi au vendredi 08h30-12h00
Samedi 1er et 3ème du mois : 09h00-12h00

Agence Postale Communale :

Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 98 40 02
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - mardi, jeudi et vendredi 08h45-12h30
samedi 09h00-12h00 - Fermée le mercredi

Ecole Primaire :

Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 77 49
Ecole Maternelle : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 80 94
Restaurant Scolaire : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 97 39 33

Cyclad (collecte des ordures ménagères) :

tél : 05 46 07 16 66 - Site internet : <https://www.cyclad.org>
Le dépôt des ordures ménagères doit se faire dans les différents points de collectes de la commune.

Déchetterie pour les encombrants : lieu-dit La Jamette, 17350 Saint Savinien
Ouverture au public (**nouveaux horaires**):

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h-12h30 et 14h-17h30

Fermée le Jeudi

POMPIERS : 18 SAMU : 15 CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80 GENDARMERIE : 17

Gendarmerie St Jean d'Angély - tél : 05 46 32 04 27 cob.st-jean-d-angely@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cabinet d'infirmières :

Mesdames Beaurin Laëtita et Loret Estelle 79 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél : 06 37 41 42 05 / 06 09 77 76 09

Maison Médicale :

Maison de Santé des Douves, 1 Bis Route d'Annepont 17350 Taillebourg
Docteur Seguin Laurent et Docteur Villain Julien - tél : 05 46 91 72 65
Infirmière : Madame Marandet Annick - tél : 06 70 84 93 12
Ostéopathe : Madame Tissot-Bez Ninon - tél : 07 78 10 23 22
Diététicienne : Madame Benavent-Marco Béatrice - tél : 06 69 43 22 11

Pharmacie :

Madame Champion - 1 Route d'Annepont 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 35
Ouverture : du lundi au vendredi 09h00-12h30 / 14h15-19h30

Restaurants :

Auberge des Glycines, 4 Quai des Gabariers 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 81 40

Les Quais de Taillebourg, Rte de la Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 73 28 (période estivale)

Restaurant BOM-DIA, 24 Rue de la Gare 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 44 22

L'Escale, Bords de Charente 17350 Taillebourg - tél : 06 07 51 30 92 / 06 83 89 24 68 (période estivale)

Chambres d'hôtes :

Maison d'Aliénor, 37 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél: 06-89-15-51-61 maisonshotelialienor@gmail.com
Site internet : <https://www-maison-dalienor.com>

Gites :

"La maison d'à côté", tél: 06 70 46 79 15, 33 rue Aliénor d'Aquitaine

Riverside Gites 6 Place Saint Louis 17350 Taillebourg - tél : 07 88 54 15 75
riversidegites17@gmail.com

L'Asphodèle Moreau Jocelyne La Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 06 11 49 33 15

Commerces :

Boulangerie « Le Fournil de Lenzo » 9 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 94 40 44
Ouverture du mardi au samedi 07h30-13h00 / 16h00-19h30 et dimanche 07h00-13h00

Tabac - Presse - Souvenirs - Petite Epicerie « La Civette de Taillebourg »
12 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 70 89
Ouverture du lundi au samedi 07h00-12h30 / 16h00-19h30

Artisans :

Electricité - Bricolage Eric Marie - tél : 06 16 38 77 17 - e.marie17350@outlook.fr

Taillebourg Automobile 8 Route de Saint Savinien 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 71 71 / 06 89 27 77 11 - taillebourgauto@orange.fr

Happy Nature Apiculture 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 81 15 - contact@happynature.fr

Artisan Peintre Nicolas Bonnin 2 rue du Logis 17350 Taillebourg - tél : 06 03 94 76 65
Carrelage L.C.M 5 Rue des Chaumes 17350 Taillebourg - tél : 06 02 27 69 22

Désinsectisation Frelons Asiatiques ou Européens - Guêpes - Chenilles Processionnaires -
Protection et enlèvement d'essaims d'abeilles - tél : 06 07 51 30 92

Travaux Elagage société Elagage17.com - tél : 05 46 91 81 15

Artistes-Galleries d'Art :

Galerie d'art "90bis"
(période estivale, met à l'honneur une sélection d'artistes) - 90 bis rue Aliénor d'Aquitaine - tél : 06 14 17 22 02

Atelier boutique bijoux, luminaires, objets déco - 33 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
Instagram: SylvieAlbert17 tél 06 62 37 76 73

Services :

Communication Print et Digitale Photographie Edition Jean-François Weill dit Morey
tél : 09 72 31 46 61 - contact@pixel17.fr Site internet : <https://www.pixel17.fr>

AJP, Adèle Albert - Conseillère Immobilier - tél : 06 79 40 20 71 albert.saintes@ajp-immobilier.com

Capifrance, Françoise Roché Conseillère Immobilier - tél : 06 08 32 38 69 francoise.roche@capifrance.fr

Proprietes-privées.com, Brigitte Marie Conseillère Immobilier indépendante - tél : 06 29 49 79 38
b.marie@proprietes-privées.com

